

Date de génération de ce justificatif: 04/11/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

REGGAE – Modification(s) de société

Référence : L025506

Départements de publication : Ille et Vilaine Annonce légale publiée le 7 juin 2024 sur paysan-breton.fr Evènement(s) : Modification(s) de société



FIDAL, SOCIETE D'AVOCATS - 22190 PLERIN REGGAE Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 € Siège social : 20, rue de Dinan 35000 RENNES 448 983 338 RCS RENNES modification de l'objet social Par décision de l'associée unique en date du 11 avril 2024, l'objet social a été modifié : Ancienne mention : L'étude, l'implantation, la conception, la construction ou l'exploitation de parcs de loisirs ou d'attraction, ainsi que de terrains de camping ou de parcs résidentiels de loisirs régis par la réglementation en vigueur sur les terrains de camping ou de caravaning. La prise de participation dans toute autre société ayant une activité similaire ou complémentaire à son objet social. Ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires. Nouvelle mention : La société a pour objet : la prise de participation dans une autre société par tous moyens directement ou indirectement ; l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ou autre au profit de toute société contrôlée directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société; le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société : l'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; l'acquisition, l'administration, la mise en valeur, l'exploitation, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; la cession, l'échange ou

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

l'apport de tous immeubles et biens immobiliers ; toutes activités de marchands de biens et de promotion immobilière ; l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisses avec ou sans garantie hypothécaire ; et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Pour avis

Consulter cette annonce en ligne